

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 27 septembre 2019	N° 2019-554

Convocation du 20 septembre 2019

Aujourd'hui vendredi 27 septembre 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Jean-Pierre TURON, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT
M. Jean-François EGRON à Mme Michèle FAORO
Mme Claude MELLIER à M. Max GUICHARD
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT
M. Michel VERNEJOL à Mme Andréa KISS
M. Erick AOUIZERATE à Mme Zeineb LOUNICI
Mme Léna BEAULIEU à Mme Odile BLEIN
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Anne BREZILLON à Mme Brigitte COLLET
M. Alain CAZABONNE à M. Guillaume GARRIGUES
M. Didier CAZABONNE à Mme Chantal CHABBAT
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas BRUGERE
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Magali FRONZES
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à Mme Arielle PIAZZA
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOLET
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Cécile BARRIERE
M. Thierry MILLET à Mme Gladys THIEBAULT
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI
M. Serge TOURNERIE à Mme Christine BOST
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD

EXCUSE(S) :

M. Fabien ROBERT.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Maribel BERNARD à M. Stéphan DELAUX à partir de 12h00
Mme Emmanuelle CUNY à M. Marc LAFOSSE jusqu'à 11h10
M. Jean-Louis DAVID à M. Philippe FRAILE-MARTIN à partir de 12h25
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 12h00
M. Stéphan DELAUX à Mme Maribel BERNARD jusqu'à 11h00
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 10h45
M. Marik FETOUH à M. Daniel HICKEL à partir de 11h50
M. Michel HERITIE à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h00
Mme Christine PEYRE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h25
M. Alain SILVESTRE à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 12h10
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 11h15

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 27 septembre 2019	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Direction de la nature	<i>N° 2019-554</i>

**Blanquefort - Parc des jalles et animations autour du site de La Vacherie et des espaces de nature » -
Contrat de co-développement 2018-2020 - Subvention de fonctionnement - Décision - Autorisation**

Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le site de la Vacherie, ferme urbaine et culturelle, a été inauguré en septembre 2016. Afin que ce site vive toute l'année et permette au public métropolitain de découvrir l'agriculture locale et la nature au travers de multiples projets, un programme annuel d'animation est proposé par la commune de Blanquefort. Un programme d'animations varié et continu sur l'année 2019 a été construit, les thématiques concernent exclusivement les sujets d'agriculture et de nature.

1. Les événements programmés en 2019

Les temps forts de l'année 2019 se sont déroulés de la façon suivante :

- Janvier : Week-end santé et bien-être : découverte de différentes disciplines bien-être,
- Février : Vacances culturelles : exposition « Au plus près des hommes et de la nature » sur le patrimoine naturel et architectural du Médoc ; exposition d'artistes médocains pendant les deux semaines des vacances scolaires ;
- Mars : fête de la Saint-Patrick, marché de producteurs locaux, avec l'association le bon goût de notre ferme ; soirée débat sur les pesticides ;
- Avril : Journée « alimentation » : pièce de théâtre « Faim à la carte », suivi d'un débat sur l'alimentation ; marché de producteurs locaux, avec l'association le bon goût de notre ferme,
- Mai : Festival Nature : trois jours d'ateliers, d'expositions et d'activités autour de l'agriculture et de la nature : une journée scolaire, transhumance urbaine, expositions ; Inauguration du Festival Echappée Belle ;
- Juin : Soirée astronomie : en partenariat avec l'association Jalles Astronomie, soirée découverte et observation du ciel nocturne ; Journée ZIRI : journée de rencontre autour de la démarche ZIRI (Zone d'intégration de réseaux intelligents) de Bordeaux Technowest sur la zone industrielle de Blanquefort ; Marché de producteurs locaux, avec l'association le bon goût de notre ferme ;
- Juillet / août : Accueil de centres de loisirs pour des activités nature ;
- Août : Eté métropolitain : balade contée dans le parc de Majolan et sur la Vacherie, à la découverte de la biodiversité des lieux ;
- Septembre : Journée du patrimoine : mise en valeur du patrimoine naturel et architectural de la vallée des jalles.

2. Le financement de cette animation

Le coût de ces animations s'élève à 33.000 € et la participation proposée par Bordeaux Métropole est de 9.000 € (27,27 %). Le reste du financement est assuré par la commune (24.000 €).

BUDGET PRÉVISIONNEL Blanquefort Vacherie (€ HT)			
DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
- Animations diverses	10.000,00	Bordeaux Métropole (27,27 %)	9.000,00
- Festival Nature	23 000,00	Commune de Blanquefort (72,73 %)	24.000,00
Total dépenses	33.000,00	Total recettes	33.000,00

3. Modalités de versement de la subvention

Cette subvention d'un montant de 9 000 € fera l'objet d'un versement unique après le déroulement de l'opération sur la base du budget définitif acquitté et certifié par la commune de Blanquefort.

Ce budget doit être certifié par le représentant légal de la commune de Blanquefort.

Cette subvention ne pourra pas être réévaluée à la hausse. Au contraire, si le montant du budget définitif s'avérait inférieur au budget prévisionnel, la subvention serait réduite au prorata des dépenses effectivement réalisées.

4. Obligations de la commune

La commune s'engage à mentionner le soutien apporté par Bordeaux Métropole (notamment en apposant le logo de Bordeaux Métropole) sur les documents destinés au public, ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation publique ou opération médiatique qui pourrait être organisée par ses soins.

Elle s'engage par ailleurs à ce que les relations qu'elle pourrait développer en direction des partenaires privés ou publics, dans le cadre d'opérations de mécénat ou de parrainage, ne puissent en aucune manière porter atteinte à l'image de Bordeaux Métropole ou laisser entendre, sauf autorisation expresse de sa part, que Bordeaux Métropole apporte sa caution ou son soutien à ce partenaire.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5217-10-3 relatif aux modalités d'octroi des subventions,

VU la délibération métropolitaine n°2018-247 du 27 avril 2018 relative à la présentation des contrats de codéveloppement 2018-2020 (fiche action n° C040560127)

VU la délibération métropolitaine n° 2018/154 du 23 mars 2018 relative au règlement d'intervention Nature, fixant le dispositif d'aide financière des projets Nature-Agriculture des communes,

VU le dossier de demande d'aide du 20 juin 2019 présenté par la commune de Blanquefort,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDÉRANT QUE cette action est inscrite au contrat de co-développement 2018-2020 dans la fiche action C040560127 « Parc des jalles - animations autour de La Vacherie et des espaces de nature », et qu'elle répond à l'enjeu métropolitain de nature et d'agriculture, dans une logique combinée de gestion durable et de sensibilisation sur les espaces naturels, agricoles et forestiers,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 9 000 € à la commune de Blanquefort, au titre de : « Animations autour du site de La Vacherie et des espaces de nature »

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

Article 3 : que la dépense correspondante sera imputée au budget principal de l'exercice 2019, en section de fonctionnement, chapitre 65, article 657341, fonction 76

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 septembre 2019

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 2 OCTOBRE 2019	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 2 OCTOBRE 2019	le Vice-président,
	Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH